



Concours Lombois (éloquence et argumentation)

publié le 12/09/2022 - mis à jour le 13/09/2022

Descriptif :

Ce concours d'argumentation et d'éloquence est ouvert aux élèves des classes de 1ère et de terminale de la région académique.

Sujet : **"Juger les auteurs de crimes de masse, est-ce œuvrer pour la paix ?"**

Sommaire :

- [Sujet 2022](#)
- [Inscription](#)
- [Télécharger la plaquette](#)
- [Présentation du concours](#)

● [Sujet 2022](#)

"Juger les auteurs de crimes de masse, est-ce œuvrer pour la paix ?"

Le XXème siècle a été le théâtre de nombreux crimes de masse particulièrement atroces : le génocide du peuple juif pendant la Deuxième guerre mondiale, les crimes commis par les Khmers rouges au Cambodge dans les années 70, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en ex-Yougoslavie au début des années 90, le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994.... Tous ces crimes, et d'autres encore, ont justifié la création de juridictions pénales internationales pour en juger les auteurs. Les juges nationaux sont également amenés à juger par eux-mêmes ou à coopérer avec les juridictions internationales. L'objectif affiché est de lutter contre l'impunité. Pourtant, de tels crimes subsistent dans de nombreuses parties du monde et la guerre fait à nouveau rage sur le territoire européen. Dans ces conditions, on peut se demander le rôle que joue la justice, internationale ou nationale, dans le rétablissement et le maintien de la paix.

● [Inscription](#)

Pour cette année un mode d'inscription hybride est en vigueur : soit via Adage, soit directement en écrivant à Mme Esteve-Bellebeau, IA-IPR de Philosophie : brigitte.esteve-bellebeau@ac-poitiers.fr.

● [Télécharger la plaquette](#)

 [Présentation du concours Lombois 2022](#) (PDF de 285.4 ko)

● [Présentation du concours](#)

Ce concours de droit pénal international permet à des lycéens, des étudiants de Master I, de Master II ainsi qu'à des élèves avocats de l'EOA de s'opposer sur un cas imaginaire de droit pénal international, soumis à chacune des équipes quinze jours avant les confrontations éliminatoires. L'objectif est d'argumenter oralement. Sont particulièrement importantes l'éloquence et l'anticipation des arguments de la partie adverse (qualités remarquées chez Claude Lombois). Durant chaque épreuve, deux équipes s'affrontent. Un tirage au sort désigne l'une des équipes pour représenter la « partie publique », l'autre la « partie privée ». Chaque

équipe dispose de trente minutes ; puis le jury dispose de vingt minutes pour poser des questions. Le premier jour du concours est consacré aux confrontations éliminatoires, le second aux demi-finales, le dernier à la finale. C'est le même cas qui est plaidé pendant les trois jours. Mais il peut y avoir alternance des rôles et les participants doivent tenir compte de ce qui a été dit les jours précédents.

[Accéder au site internet du concours](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.